

Notions fondamentales et méthode juridique (DROI101_DRLEA)



En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

* Cours de M. Quézel-Ambrunaz

Objectifs

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les grandes notions de théorie du droit (norme, source du droit, interprétation...) et du droit substantiel (présomption, prescription, territorialité de la loi...).

En travaux dirigés, l'accent est mis sur la découverte des exercices dont la maîtrise est indispensable en faculté de droit : fiche d'arrêt, commentaire, dissertation, cas pratique.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	21h
TD	Travaux Dirigés	9h

Plan du cours

CM :

- À la recherche de la définition du droit et de ses sources
- Le droit vu au prisme des phénomènes juridiques
- Le droit comme système
- La diversité des matières juridiques
- Le droit et les autres disciplines
- La science du droit et le raisonnement juridique
- Le fait et le droit
- Le droit et le temps
- Le droit et l'espace

TD :

- L'accès aux sources du droit
- Comprendre une décision de justice
- Réaliser une dissertation juridique
- Commenter un texte juridique ou une décision de justice
- Résoudre un cas pratique

Bibliographie

Ouvrages

1. Code civil
2. Un lexique de termes juridiques, ou dictionnaire juridique
3. Un ouvrage d'introduction au droit

Autres

1. Onglet méthodologie de <https://www.dalloz-fr.univ-smb.idm.oclc.org>
2. Cours d'introduction et de méthode de <https://cours.unjf.fr/>

Libellé court : DROI101_DRLEA

Nature : MODULE

Infos pratiques

Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)

Campus

➤ [Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux](#)